

IRM - Grossesse

Date de mise à jour : 23.10.2023

L'imagerie par résonance magnétique (IRM) est un examen qui n'utilise pas de radiations ionisantes mais des champs électro-magnétiques.

Certains examens nécessitent le recours à un produit de contraste à base de [gadolinium](#).

ETAT DES CONNAISSANCES

- **1er trimestre**
 - Les données publiées chez les femmes enceintes exposées à une IRM au 1er trimestre de la grossesse sont très nombreuses, essentiellement à 1,5 Tesla, et aucun effet particulier attribuable à ces examens n'est [retenu](#) à ce jour sur un suivi post-natal d'environ 3 ans 1/2 (malformations, néoplasies, vision, audition).
- **Au 2ème et/ou 3ème trimestre**
 - L'usage de l'IRM à des fins diagnostiques maternelles, placentaires ou fœtales est très largement documenté, essentiellement à 1,5 Tesla et moins à 3 Tesla. A ce jour, aucune conséquence foetale ou néonatale attribuable à ces examens n'est retenue.

EN PRATIQUE

- **Découverte d'une grossesse après une IRM**
 - [Rassurer](#) la patiente.
- **Effectuer une IRM chez une femme enceinte**
 - Il est possible d'effectuer une IRM pour motif maternel, placentaire ou fœtal quels que soient la région explorée et le terme de la grossesse.
 - Si l'examen nécessite l'utilisation d'un produit de contraste à base de gadolinium : cf. [Gadolinium - Grossesse](#).

Consulter aussi sur notre site

[IRM - Allaitement](#)

[Radiations ionisantes - Grossesse](#)

[Gadolinium - Grossesse](#)

Seuls quelques noms de spécialités sont mentionnés dans ce site. Cette liste est indicative et n'est pas exhaustive.